



## La SELASU et l’Affaire Personnelle en profession libérale : définitions

**Qu’est-ce qu’une SELASU (Société d’Exercice Libéral par Action Simplifiée Unipersonnelle)? Quelles sont les caractéristiques et les avantages de la SELASU pour les professions libérales réglementées ? Dans quel cas opter pour la SELASU ?**

**Que signifie « affaire personnelle profession libérale » ?**

**WikiCréa vous donne la définition de ces 2 statuts dans cet article.**

### Le point sur la SELASU

#### La SELASU : quesako ?

La SELASU se veut un type de société spécifique pour les personnes souhaitant se lancer en profession libérale. Elle fait partie des SEL.

**Rappel :** Une société d’exercice libéral (SEL) est un type de société créé entre plusieurs personnes physiques ou morales pour l’exercice d’une profession libérale réglementée (avocat, architecte, médecin, chirurgien-dentiste, etc).

Les SEL sont des **sociétés civiles**, mais contrairement aux **SCP**, elles présentent l’avantage de fonctionner comme des **sociétés de capitaux**.

*Voir aussi notre article : Les SEL (sociétés d’exercice libéral) : définition, avantages.*

**Le fonctionnement des SEL est calqué sur les sociétés commerciales :**

- Les **SELARL** (société d’exercice libéral à responsabilité limitée), très répandues, reprennent le principe de la **SARL**.

- Les **SELURL** (société d'exercice libéral unipersonnelle à responsabilité limitée) reprennent le principe de l'**EURL**.
- Les **SELAS** (société d'exercice libéral par actions simplifiée) reprennent le principe des SAS.
- Les **SELASU** (société d'exercice libéral par actions simplifiée unipersonnelle) reprennent le fonctionnement des **SASU**.

## Les caractéristiques de la SELASU.

Une SELASU est une SELAS à associé unique.

**Les SELASU ont été créées par la loi du 15 mai 2001.** Elles concurrencent la **SELURL**, qui est aussi une SEL à associé unique. Surtout, la SELASU concurrence la forme de l'**exercice individuel**.

La **SELASU** (société d'exercice libéral par actions simplifiée) reprend les principales caractéristiques de la **SASU** (à quelques adaptations près) :

- **Capital social minium : 1 €**
- L'associé est « **actionnaire unique** » : professionnel exerçant son activité libérale,
- D'autres associés peuvent rejoindre la société par la suite,
- La **responsabilité sociale** de l'actionnaire unique est limitée à son apport,
- Par contre, sa **responsabilité professionnelle** (concernant ses actes professionnels) est personnelle sur l'ensemble de son patrimoine et celui de la société,
- **Liberté statutaire** : les statuts de la SELASU sont peu encadrés par la loi,
- La SELASU est soumise à l'**impôt sur les sociétés**, mais l'option pour l'**impôt sur le revenu** est possible (non conseillée),
- Le dirigeant est **assimilé-salarié** ; il déclare son salaire dans la catégorie des traitements et salaires, à l'IR ; il ne cotise pas au chômage ; le taux de cotisations sociales est d'environ **70%** du salaire net.

## Les avantages de la SELASU.

**Les principaux avantages de la SELASU par rapport à la SELURL sont les suivants :**

- Les SELASU sont idéales pour les projets prévoyant des **investissements importants**, du fait de leur fiscalité (les bénéfices réinvestis sont moins fiscalisés qu'en exercice individuel),
- Le dirigeant de la SELASU bénéficie du statut d'**assimilé-salarié**, certes plus coûteux que le statut de travailleur indépendant non salarié, mais plus protecteur,
- En cas de cession d'actions, les **droits de mutation** à la charge de l'acquéreur sont plus faibles qu'en SELURL,
- les **dividendes** ne sont pas soumis à cotisations sociales, contrairement à la SELURL.

## Comment créer une SELASU ?

**Voici les démarches à accomplir pour créer une SELASU :**

- Rédiger les statuts,
- Verser le capital sur un compte bancaire (et obtenir une attestation de dépôt de capital),
- Rédiger et faire paraître une annonce légale dans un journal,
- Remplir le **formulaire** de création : **Formulaire M0 création SELAS à télécharger**
- Renvoyer le tout au **greffe du tribunal de commerce**.

*Le conseil de l'expert en création d'entreprise : Forme relativement récente, la SELASU présente beaucoup d'avantages par rapport à l'exercice individuel classique. Elle est particulièrement adaptée à des structures évolutives destinées à accueillir un jour des associés.*

## L'affaire personnelle : tout savoir sur ce statut

Si vous consultez le registre des entreprises ou le registre du commerce (infogreffe, societe.com), vous avez de grandes chances de rencontrer le terme « **affaire personnelle profession libérale** ».

**Définition : Affaire personnelle profession libérale** désigne la situation d'une personne physique qui exerce une activité à son propre compte, en l'occurrence une activité de nature libérale.

*Voyons à quel statut juridique cela correspond exactement.*

### **Affaire personnelle profession libérale : à quel statut juridique cela correspond-il ?**

« **Affaire personnelle profession libérale** » désigne une activité exercée à titre individuel, c'est-à-dire sous la forme d'une **entreprise individuelle** à laquelle est attribué un **numéro de SIREN/SIRET**.

Plus précisément, une entreprise individuelle peut prendre **différentes formes** :

- **l'entreprise individuelle classique** : c'est une forme courante qui nécessite une comptabilité réelle,
- **l'auto-entreprise ou la micro-entreprise** : c'est une entreprise individuelle qui bénéficie d'un régime fiscal et social simplifiés,
- **l'EIRL** : c'est une entreprise individuelle à responsabilité limitée, c'est-à-dire dans laquelle les patrimoines personnel et professionnel sont bien distingués.

L'entreprise individuelle se distingue de la société par le fait qu'elle n'est pas dotée de la personnalité morale : l'entreprise et l'entrepreneur ne font qu'un.

Malheureusement, le terme « **affaire personnelle profession libérale** » tel qu'il apparaît sur les sites de registres d'entreprises ne permet pas de connaître avec précision le statut juridique concerné (EI, EIRL, micro-entreprise, auto-entreprise).

**Pour consulter la liste des professions libérales, voir nos articles :**

- **La liste des professions libérales réglementées**
- **La liste des professions libérales accessibles aux auto-entrepreneurs**

**Voir aussi notre article : Professions libérales non réglementées, définition**